



Non au vol du 1^{er} mai !

Le 22 janvier, les députés doivent voter contre ce recul social.

A la suite du lobbying patronal, plusieurs parlementaires se sont empressés avec l'aide du gouvernement à lancer une nouvelle offensive contre les jours fériés, en s'attaquant cette fois-ci au 1^{er} mai, *journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs et des travailleuses*, seule journée fériée obligatoirement chômée et rémunérée. Férié dans 24 pays de l'Union européenne et dans la plupart des pays du monde, et symbolique pour les travailleuses·eurs à l'international.

Sous prétexte de « sécuriser » une situation qui ne posait dans sa quasi-totalité aucun problème, leur objectif c'est d'étendre la dérogation actuelle et remettre en cause l'exceptionnalité qu'est le 1^{er} mai. Et on sait qu'à chaque fois qu'un principe est remis en cause, la dérogation s'étend progressivement à toutes et tous. Par conséquent, l'adoption de cette disposition pourrait aussi avoir des incidences sur les accords d'entreprises en vigueur concernant la compensation du travail le 1^{er} mai (*santé et action sociale, transports, services, commerces...*)

La proposition de loi étend la dérogation à un ensemble de secteurs professionnels, aux dépens des salarié·es mais aussi des petits commerces indépendants de proximité qui pouvaient jusqu'ici déjà ouvrir ce jour-ci sans subir la concurrence des grandes entreprises.

Une fois encore, il est mis en avant le recours au seul « volontariat » et d'éventuelles majorations pour compenser la perte de ce jour férié chômé.

Or, l'expérience au travers de la banalisation du travail le dimanche, nous démontre que le volontariat est une fiction dans le contrat de travail défini par la subordination, et les salariés subiront une pression pour « accepter », sous peine de licenciement ou de non-recrutement. Quant aux majorations, une fois que le travail se normalise elles sont vite supprimées. Envisager que des salariés puissent être « volontaires » révèle surtout que les salaires sont trop faibles !

Les organisations appellent à participer au rassemblement le jeudi 22 janvier 2026 à 10h00 Place Édouard HERRIOT – 75007 PARIS